

30032

CONFERENCE MINISTERIELLE AFRICAINE  
SUR LE COMMERCE, LE DEVELOPPEMENT  
ET LES PROBLEMES MONETAIRES

AFRICAN MINISTERIAL CONFERENCE  
ON TRADE, DEVELOPMENT AND  
MONETARY PROBLEMS

Abidjan, 9-13 mai 1973

ADB/OAU/ECA/CONFMIN/SC/RP/P

Abidjan, 9-13 May 1973

---

RAPPORT SUR LES SEANCES PLENIERES  
DE LA REUNION DES COMITES SPECIALISES  
SUR LE COMMERCE, LE DEVELOPPEMENT,  
LES PROBLEMES MONETAIRES,  
ET LA COOPERATION ECONOMIQUE  
(Addis-Abéba, 25-30 mars 1973)

RAPPORT DE LA REUNION DES COMMISSIONS SPECIALISEES  
CHARGEES DE PREPARER LA CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LE COMMERCE,  
LE DEVELOPPEMENT ET LES PROBLEMES MONETAIRES

Addis Abéba, du 27 au 31 mars 1973

1. Conformément à la déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine tenue à Rabat en juin 1972 par laquelle le Secrétaire général administratif de l'Organisation de l'unité africaine a été chargé de convoquer une conférence ministérielle africaine sur le commerce et le développement, en vue d'étudier et adopter les mesures pratiques que l'Afrique doit prendre pour remédier aux faiblesses de la IIIe session de la CNUCED (Santiago du Chili) et consolider la position du groupe africain en vue des futures négociations avec les autres partenaires de la Communauté internationale,
2. Le Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement a adopté en 1972 à Alger (8e Assemblée annuelle) une déclaration demandant à la Banque africaine de développement de préparer en collaboration avec l'Organisation de l'Unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique, une conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires.
3. La Conférence des ministres de la CEA tenue à Accra en février 1973, se conformant à la décision des chefs d'Etat, a noté avec satisfaction la déclaration du Conseil des gouverneurs de la BAD ainsi que la création d'un Comité de coordination groupant l'OUA, la BAD et la CEA.
4. Elle a invité par la même occasion le Secrétaire général administratif de l'OUA, le Président de la BAD et le Président de l'Association des banques centrales africaines à prendre les dispositions pratiques nécessaires en vue d'assurer la tenue de cette conférence.
5. Le Comité de coordination, sur la base des différentes déclarations, a fixé la date définitive de la tenue de la Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires soit du 9 au 13 mai 1973 à Abidjan, siège de la BAD.

6. En vue de faciliter les délibérations des ministres, le Comité de coordination a jugé utile d'associer les experts des Etats Membres aux travaux préparatoires et a par conséquent convoqué une réunion des Commissions spécialisées en vue d'engager une discussion générale sur les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires.

7. Sur invitation du Comité de coordination, 35 délégations d'experts des Etats Membres sur 41 ont pris part à cette réunion.

8. Sous la présidence du Ministre du Commerce du Gouvernement Impérial d'Ethiopie, S.E. Mr. Ketema Yifru, la séance plénière fut ouverte le 27 mars 1973.

9. Après l'allocution d'ouverture et des souhaits de bienvenue à toutes les délégations, le Président invite à tour de rôle les trois membres du Comité de coordination à prendre la parole.

10. Le Secrétaire général adjoint de l'OUA, Maître Kamanda Wa Kamanda, le Président de la Banque africaine de développement, Mr. M.A. Labidi, et le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Mr. R.K.A. Gardiner au nom de leurs institutions respectives firent leurs déclarations.

11. Les trois membres du Comité de coordination, se sont félicités de l'esprit de coopération et de collaboration qui a régné au sein de leur Comité au cours de leurs différentes réunions, esprit qui leur a permis pour la première fois d'approfondir ensemble tous les aspects que revêtent les problèmes monétaires et relatifs au commerce et au développement de l'Afrique.

12. Après un bref rappel historique de l'évolution de la déclaration des chefs de réunir une Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires, les trois membres du Comité de coordination ont invité les experts à apporter toute leur contribution pour que les recommandations qui seront soumises aux ministres et partant, serviraient à l'élaboration de la charte économique de l'Afrique soient de plus concises et exhaustives.

13. Pour mieux approfondir l'étude et l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires, un bureau et trois commissions ont été constituées.

14. Le bureau se compose comme suit:

- Président de la plénière et de la Ière Commission (Ethiopie), le Ministre du Commerce, S.E. Mr. Ketema Yifru;
- 1<sup>er</sup> Vice-Président et Président de la IIIe Commission (Soudan), le Ministre du Plan, S.E. Mr. Lawrence Wol Wol;
- 2<sup>e</sup> Vice-Président et Président de la IIe Commission (Niger), le Directeur des Affaires économiques, du commerce et de l'industrie, Mr. Oumari Sani
- Rapporteur général de la Conférence (Zaïre), S.E. Le citoyen Bagbéni Adeito Nzengaya, Ambassadeur du Zaïre en Ethiopie.

15. L'adoption rapide de l'ordre du jour permit à la conférence d'aborder le point 1 de l'ordre du jour à savoir:

"L'évaluation des résultats pour l'Afrique de la IIIe session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement:

- Leçons à tirer de la 3e réunion de la CNUCED
- Mise en oeuvre des résultats limités de la 3e réunion de la CNUCED
- Nécessité d'adopter une stratégie d'auto-assistance dans les pays africains".

16. Introduit par Mr. Ola Vincent, Président du Comité de rédaction de la réunion plénière des Commissions spécialisées et ancien Vice-président de la BAD, la réunion plénière des Commissions spécialisées prit acte de sa déclaration sur ce point.

17. Les autres points de l'ordre du jour furent traités au sein des commissions.

18. En effet, les trois commissions se sont réunies du 27 au 30 mars 1973 à Addis Abéba. L'atmosphère dans laquelle les travaux se sont déroulés a été des plus cordiale et franche. Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner le sérieux et la promptitude avec laquelle tous les documents de la conférence ont été préparés. Aussi les experts n'ont-ils manqué d'exprimer à l'endroit du Comité de coordination et du Comité de synthèse

toute leur appréciation et leurs félicitations. Ils leur ont enjoint de poursuivre dans ce sens les travaux futurs que leur confieront les instances supérieures de nos diverses organisations.

19. Après de longues et fructueuses délibérations sur tous les points leur impartis, les trois Commissions spécialisées formulent les recommandations suivantes:

Ière Commission  
IIe Commission  
IIIe Commission

20. Sur la base des diverses recommandations des Commissions ainsi que des préambules, le Comité de coordination a été chargé d'élaborer le projet de la charte économique et monétaire qui sera soumise à l'approbation de la Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires qui se tiendra à Abidjan du 9 au 13 mai 1973.

La Conférence a clôturé ses travaux le 31 mars 1973.